Elections Législatives du 14 juin 1981
Première circonscription de la Manche



Jean-Marie DAILLET
Votre Député sortant

Vice-Président de la Commission de la Défense Nationale et des Forces Armées

Délégué de la France à l'Assemblée parlementaire du Traité de l'Atlantique-Nord

Président-fondateur de la Fondation de la Qualité de la Vie, de la Sécurité et de la consommation

51 ans, marié, huit enfants

Profession d'origine : administrateur des Communautés Européennes

et **Edmond**
PIÉDAGNEL

Suppléant, Chef d'entreprise
Maire d'Agneaux

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'élection de M. MITTERRAND à la Présidence de la République est un événement dont chaque Française, chaque Français, doit prendre pleinement conscience...

● ... un événement dû en partie à des mésententes aussi superficielles qu'inadmissibles entre partenaires de la majorité sortante : voici pourquoi M. Edmond PIÉDAGNEL et moi, avec le plein accord et le soutien actif de Jean PIGNARD, Maire de Dangy, qui fut mon dévoué suppléant, **nous nous présentons unis** à vos suffrages, dans une candidature unique sous l'égide de l'Union pour la Nouvelle Majorité.

● ... un événement qui fait réfléchir ceux-là mêmes qui ont exprimé leur désir de changement, car ils avaient naturellement souhaité **un changement pour le mieux, et voilà que les premières conséquences de leur vote leur font craindre des difficultés accrues...** et que nous avions annoncées.

En moins de trois semaines, on a déjà vu le franc perdre 20 % de sa valeur par rapport au dollar, la facture pétrolière passer en conséquence de 130 à 200 milliards, l'inflation s'accélérer, l'investissement et l'embauche s'arrêter. Et, naturellement, on annonce une forte hausse du prix de l'essence et du fuel pour le 17 juin. Enfin - ce qui n'arrange rien pour notre indépendance -, la décision de ne pas construire la centrale de Plogoff marque l'arrêt du programme de développement électronucléaire dont la France a tant besoin.

● A quoi vont s'ajouter les effets sur l'emploi de mesures sociales brusquement prises ou annoncées.

Certes, chacun serait heureux, du jour au lendemain, de ne travailler que 35 heures par semaine tout en gagnant au moins 3 400 F par mois ! Mais **combien d'artisans, de commerçants, de chefs d'entreprises petites et moyennes** (et même grandes : je pense aux usines - coopératives ou privées - de transformation laitière) **vont pouvoir faire face à ces décisions hâtives ? Beaucoup devront débaucher ou fermer.**

La perspective des socialo-communistes, c'est donc la multiplication des faillites et des licenciements pour cause économique, et donc un chômage massif, beaucoup plus important et insupportable - humainement, socialement, économiquement, - que celui que s'est efforcé de limiter M. BARRE.

● C'est pourquoi **il faut, pour limiter les dommages économiques et sociaux que cause déjà et que causerait inévitablement une majorité socialo-communiste, que soit élue à l'Assemblée Nationale une majorité de députés qui permette au Président de gouverner sans les communistes** et de faire des réformes raisonnables, garanties par la croissance économique.

Car il n'y a pas de miracle en économie ! Pour ne pas être éphémère, illusoire, l'augmentation des salaires et des prestations sociales ne peut être financée que si **des entreprises libres et prospères** peuvent faire face à leurs charges pour produire de la richesse.

● Il s'agit aussi de **défendre certaines libertés fondamentales,** et en premier lieu les moyens concrets de la **liberté scolaire,** à nouveau menacée.

● **Député depuis huit ans, je me suis entièrement consacré** - chacun le sait - **au service de mes concitoyens de l'arrondissement de Saint-Lô,** avec le concours d'un secrétariat composé de deux excellents collaborateurs qui m'aident à accueillir, renseigner, aider, tous ceux qui font appel à moi. 3 000 dossiers nouveaux en trois ans témoignent de cette activité, qui a bénéficié d'ailleurs à de nombreuses communes.

Défenseur de l'agriculture, en toutes occasions, je me suis battu pour les prix, pour l'aide à l'installation des jeunes, pour les retraites agricoles, pour la liberté de bouillir rendue à tous les exploitants.

Défenseur de l'entreprise, artisanale, commerciale, industrielle, j'ai - dans la discrétion qui s'impose en la matière - contribué au **sauvetage de centaines d'emplois** menacés ; j'ai aidé des créateurs d'entreprises ; j'ai mis en œuvre l'insertion de **P.M.E.** dans les programmes des **grands chantiers** de Flamanville et de la Hague ; j'ai soutenu, en raison de ses avantages pour le **développement économique** de la Manche, le programme nucléaire.

Défenseur de l'équipement et par là-même de l'activité des travaux publics et du bâtiment, j'ai fait décider la construction de **4 collèges ruraux** (St-Clair-sur-Elle, Canisy, Percy et Tessy) et obtenu du Gouvernement des centaines de **prêts supplémentaires en accession à la propriété,** qui ont parfois assuré un relais de commandes indispensables aux entreprises et à leurs ouvriers.

● **A l'Assemblée Nationale,** j'ai élaboré **51 propositions de lois** et fait adopter en première lecture ma **Loi (nº 211) sur la protection des candidats à la construction de maisons individuelles,** trop souvent grugés dans notre région par certaines publicités mensongères.

J'ai également créé l'**Intergroupe parlementaire d'étude des problèmes de la Consommation** et **la Fondation de la Qualité de la Vie, de la Sécurité et de la Consommation,** qui ont abouti à d'utiles **auditions publiques nationales** sur le défi rural, le médecin généraliste, la sécurité nucléaire, le logement, les difficultés des entreprises, les handicapés, etc.

Vice-Président de la Commission de la Défense Nationale et des Forces armées, aux côtés du Général BIGEARD, j'ai soutenu la **diplomatie active de coopération internationale** et le **redressement de la capacité militaire de la France** que nous devrons au septennat de Valéry GISCARD d'ESTAING.

Tel est, pour l'essentiel, le compte-rendu du mandat que vous m'aviez renouvelé en mars 1978 à une impressionnante majorité.

J'espère être à nouveau, avec Edmond PIÉDAGNEL, digne de votre confiance, pour l'arrondissement de Saint-Lô, pour la Manche, pour la France.

Jean-Marie DAILLET

SIAL St-Lô (33) 57 17 67